

DISCOURS DE
MONSEIGNEUR LAFLECHE

PRONONCÉ A LA

PREMIÈRE SÉANCE DE LA CONVENTION

question
de la vic

MESSEIGNEURS,

MESDAMES,

MESSIEURS,

L'orateur qui vient de vous adresser la parole, M. Mallét, vous a parlé de l'émigration des Canadiens-Français aux Etats Unis. Il vous a parlé de cette plaie de notre pays ; il en a sondé la profondeur avec toute l'habileté d'un médecin expert ! Il a dit avec des paroles touchantes le sort de nos pauvres compatriotes. Le sort des Canadiens-Français aux Etats-Unis, c'est celui de l'exilé. Ils vivent là les pénibles, les tristes et douloureux sentiments de l'exilé. Involontairement on se rappelle cette parole du roi prophète « *super flumina Babylonis illius et flevimus quum recordaremur Sion.* » Nous nous sommes assis sur les bords des fleuves de Babylone et nous avons répandu des larmes. Combien de Canadiens ont assis sur le bord des fleuves, non pas de la Babylone antique, mais de la république américaine, et là ont répandu des larmes amères au souvenir des